

Luxembourg ; Conseil de l'UE du Tourisme : "Comment gérer une croissance raisonnée du tourisme dans l'UE, entre opportunités et menaces ?"

Le Luxembourg, un petit pays multiculturel au cœur de l'Europe, est représenté par un gouvernement progressiste dirigé par le Premier ministre Xavier Bettel. Actuellement, le Luxembourg préside le Conseil de l'UE du Tourisme, une responsabilité cruciale dans le climat socio-économique actuel. Ce Conseil est chargé de coordonner les politiques touristiques des États membres de l'UE, favorisant ainsi la coopération et l'harmonisation dans ce secteur crucial de l'économie européenne. Le thème central de notre présidence, "Comment gérer une croissance raisonnée du tourisme dans l'UE, entre opportunités et menaces ?", est une question brûlante qui interpelle notre pays à plusieurs niveaux.

La croissance du tourisme est une double épée pour le Luxembourg. D'un côté, elle apporte des opportunités économiques, stimulant l'emploi et la croissance. D'un autre côté, elle pose des défis environnementaux et sociaux, tels que la pression sur les infrastructures, la surpopulation, la gentrification, la préservation de la culture locale et la durabilité écologique. Ces enjeux nous touchent particulièrement en raison de notre petite taille et de notre fragilité écologique. Dans le cas du Luxembourg, un pays de petite taille mais doté d'une richesse culturelle et naturelle importante, ces enjeux sont particulièrement préoccupants. La concentration de touristes dans certaines zones peut entraîner une surcharge des infrastructures et une dégradation de l'environnement, menaçant ainsi la qualité de vie des habitants et la préservation du patrimoine.

Le Luxembourg soutient fermement une approche équilibrée de la croissance du tourisme. Nous croyons en une gestion stratégique qui favorise le développement économique tout en préservant nos richesses naturelles et culturelles. Notre position est enracinée dans des traités internationaux tels que l'Accord de Paris sur le climat et les principes de durabilité inscrits dans le Traité de l'Union Européenne. Nous prônons une gestion proactive des flux touristiques pour éviter la surfréquentation et la saturation des destinations populaires. Cela implique des mesures telles que la diversification des offres touristiques, la promotion de destinations moins connues et la mise en place de quotas de visiteurs dans les sites sensibles. Le Luxembourg encourage le développement de l'écotourisme et du tourisme rural, mettant en valeur les attraits naturels et culturels moins exploités du pays. Nous investissons dans des initiatives éducatives et des projets de sensibilisation pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement parmi les touristes et les opérateurs touristiques. Nous croyons fermement en la nécessité d'une coopération européenne renforcée pour relever les défis communs liés au tourisme. Le Luxembourg s'engage à travailler en étroite collaboration avec les autres États membres, la Commission européenne et les parties prenantes du secteur touristique pour élaborer des politiques efficaces et harmonisées.

Le Luxembourg a déjà pris des mesures significatives pour promouvoir un tourisme responsable. Par exemple, nous avons ratifié la Charte européenne du tourisme durable, engageant notre pays à promouvoir le tourisme respectueux de l'environnement. De plus, nous avons investi dans des infrastructures vertes et des initiatives éducatives pour sensibiliser les touristes à la préservation de notre patrimoine naturel et culturel. En outre, nous proposons de développer des partenariats public-privé pour encourager les entreprises touristiques à adopter des pratiques durables. Cela inclut des incitations fiscales pour les initiatives écologiques et des réglementations strictes pour limiter les effets néfastes du tourisme de masse. Nous encourageons également la diversification du tourisme vers des formes plus durables telles que le tourisme rural, le tourisme éco-responsable et le tourisme culturel. En promouvant ces formes de tourisme, nous cherchons à répartir les flux touristiques de manière équitable sur tout notre territoire, réduisant ainsi la pression sur les sites touristiques les plus populaires. Dans le cadre de notre présidence du Conseil de l'UE du Tourisme, nous proposons de renforcer la coopération entre les États membres pour partager les meilleures pratiques et élaborer des politiques communes en matière de tourisme durable. Nous

appelons également à une plus grande implication des parties prenantes, y compris les communautés locales et les organisations environnementales, dans le processus décisionnel.

En conclusion, le Luxembourg reste fermement engagé en faveur d'une gestion raisonnée du tourisme dans l'Union Européenne. Nous croyons que le tourisme peut être un moteur de croissance économique tout en respectant les limites de notre environnement et de notre culture. Notre position politique est plus europhile, car nous croyons en la force de la coopération européenne pour relever les défis communs. En tant que président du Conseil de l'UE du Tourisme, nous travaillerons sans relâche pour promouvoir des politiques qui favorisent un tourisme durable et inclusif pour tous les citoyens européens.